

## ANNEXE No. 23.

APPROFONDISSEMENT DU CHENAL ENTRE QUÉBEC  
ET MONTRÉAL.

COMMISSION DU HAVRE DE MONTRÉAL,

BUREAU DU SECRÉTAIRE, MONTRÉAL, 7 DÉC. 1877.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 23 du mois dernier, et conformément aux instructions des commissaires, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information de l'honorable ministre des Travaux Publics, copie du rapport de M. Kennedy, ingénieur de la commission, sur le dragage en voie d'exécution pour approfondir le chenal entre Québec et Montréal, pour l'année fiscale expirée le 20 juin dernier.

Je dois ajouter que pour cette année la dépense faite en vertu de l'acte 36 Vic., c. 60, a été de \$142,653, ce qui en porte le total, depuis le commencement des travaux à \$883,131.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

H. D. WHITNEY,  
*Sous-secrétaire.*F. BRAUN, écr., secrétaire,  
Département des Travaux Publics,  
Ottawa.

COMMISSION DU HAVRE DE MONTRÉAL,

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,

MONTRÉAL, 27 NOV. 1877.

CHER MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport demandé par la lettre de M. Braun, secrétaire des Travaux Publics, à vous adressée le 23 de ce mois, afin de savoir où en sont les travaux que fait faire la Commission du Havre pour approfondir le fleuve Saint-Laurent.

On a dragué aux lieux plus loin indiqués dans le chenal entre Montréal et Québec, et l'outillage employé se compose de—

- 8 dragueurs
- 7 remorqueurs à hélice,
- 1 vapeur à aubes,
- 1 monte-charge,
- 5 barges (pour le transport de la houille et des provisions).
- 8 chalans à clappets.